

Vincent Énard, nouveau Délégué général du Mouvement des Régies

Le Mouvement des Régies, réseau national fédérant 130 Régies de Quartier et Régies de Territoire, annonce la nomination de Vincent Énard au poste de Délégué général. Il prendra ses fonctions à compter du 1^{er} septembre 2026.

Engagé dès le début de son parcours professionnel dans le développement local, l'insertion par l'activité économique et l'économie sociale et solidaire, Vincent Énard apporte au Mouvement une expérience de plus de trente ans au service des territoires et de leurs habitant-es.

Géographe de formation, il s'engage dans des projets de développement au Burkina Faso et au Tchad, consacrés à l'autonomie alimentaire et à la formation des jeunes en milieu rural. Il rejoint ensuite le réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR), où il exerce des fonctions de formateur puis de directeur d'établissement.



Son engagement en faveur du développement territorial se renforce au sein du Club Marpen, avant de prendre, en 2013, la direction de DIAGONALES, la Régie de Quartier de La Rochelle. Pendant plus de dix ans, il y développe des actions associant insertion professionnelle, lien social, transition écologique et solidaire et participation citoyenne.

Investi de longue date dans la vie du réseau, Vincent Énard rejoint le Conseil d'administration du Mouvement des Régies en 2017, puis son Bureau en 2018. Il exerce également la fonction de délégué régional pour le nord de la Nouvelle-Aquitaine.

Cette nomination au poste de Délégué général s'inscrit dans la volonté du Mouvement des Régies de renforcer la cohésion générale et le développement du réseau à travers ses quatre missions : accompagner et animer, soutenir l'innovation et l'expérimentation, garantir le respect et l'excellence du modèle et promouvoir la richesse du modèle.

Contact presse

Marie-Sophie SIMON, Responsable communication et plaidoyer au Mouvement des Régies
06 77 75 46 84 // mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org

À propos du Mouvement des Régies

Depuis plus de 40 ans, **les Régies de Quartier et les Régies de Territoire agissent avec et pour les habitants des territoires populaires, principalement dans les quartiers prioritaires de la ville et le monde rural.**

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Les Régies portent un projet humaniste centré **sur les besoins des habitant-es** de territoires en difficulté, **convaincues de l'importance de les associer aux décisions concernant leur cadre de vie.** En les rendant acteurs et actrices, leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie de leur quartier sont renforcés. Une Régie génère de l'activité économique, sociale et solidaire et emploie en priorité les habitant-es, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. **Le Mouvement des Régies considère les quartiers comme des biens communs où la gouvernance doit être partagée par les acteurs qui la composent.**

- 130 Régies de Quartier et Régies de Territoire
- 94% des Régies interviennent dans un quartier politique de la ville ;
- 300 quartiers prioritaires couverts par les Régies
- 2 500 bénévoles
- Près de 13 000 salariés chaque année, dont 50% de contrats de droit commun ;
- 800 marchés publics contractualisés dont 50% de marchés adaptés (Art. 14 ou 30)
- 76% de ces marchés relèvent des achats socialement responsables
- Une masse salariale en moyenne de 1 643 000€ par Régie